FreeStyle Libre 1ère génération bientôt remplacé par le FreeStyle Libre 2 : pensez à faire évoluer votre prescription !

Cinq ans après le début de sa prise en charge par l'Assurance maladie, le Freestyle Libre 1 ne sera plus remboursé à compter du 1er juin 2022. Si cette décision n'est pas une surprise en soi (voir explication ci-dessous), cette information ne semble pas avoir suffisamment circulé et, de fait, les personnes utilisatrices du Freestyle Libre 1 n'ont pas toutes été informées. Nous regrettons fortement cette situation et appelons l'ensemble des acteurs à la plus grande souplesse pour éviter les ruptures de prise en charge pour des patients déjà fortement impactés dans leur quotidien.

En fonction des stocks disponibles, des solutions transitoires de mise à disposition de capteurs première génération peuvent être envisagées à très court terme, mais si vous bénéficiez actuellement de ce dispositif, la Fédération Française des Diabétiques vous invite à échanger avec votre diabétologue au plus vite sur la possibilité de mettre à jour votre prescription.

Pourquoi le FreeStyle Libre 1ère génération ne sera plus remboursé à partir du 1er juin 2022 ?

Classiquement, les produits de santé sont remboursés pour une durée déterminée (5 ans ici). À l'issue de cette période, l'industriel doit opérer une nouvelle demande de remboursement. Pour FreeStyle Libre 1ère génération (remboursé depuis 2017 ; voir ici), produit par l'entreprise Abbott, cela ne lui a pas semblé nécessaire dès lors que le FreeStyle Libre 2 est remboursé et que l'industriel est en cours de discussion pour la prise en charge du FreeStyle Libre 3 (mais dans des indications plus limitées).

Que faire si je suis concerné ?

Si vous bénéficiez actuellement du FreeStyle Libre 1ère génération, nous vous invitons à contacter votre diabétologue pour adapter la prescription le plus rapidement possible.
Si vous disposez encore de votre lecteur Freestyle Libre 1ère génération, celui-ci est compatible avec votre capteur FreeStyle Libre 2ème génération, à l'exception de la fonctionnalité des alarmes, à condition d'avoir installé la dernière mise à jour.

En cas de difficultés techniques, nous vous invitons à contacter le service Abbott dédié via ce lien

Quelles sont les alternatives thérapeutiques ?

Il existe aujourd'hui plusieurs types de capteurs de glycémie remboursés. Chacun d'entre eux ayant ses spécificités, nous vous invitons à en parler avec votre diabétologue qui vous proposera le produit adapté à votre situation dans le cadre d'une décision médicale partagée.

Pour consulter notre étude du Diabète LAB sur le FreeStyle Libre 2, rendez-vous ici
Pour consulter notre étude du Diabète LAB sur le Dexcom G6, rendez-vous ici

Le remboursement du Freestyle Libre 1ère génération en 2017 : le début d’une nouvelle ère dans la prise en charge du diabète

L’arrivée du premier capteur de glycémie, le Freestyle Libre, en 2014 et son remboursement en 2017, ont constitué une avancée immense dans la prise en charge du diabète. En 2016, dans le cadre d’une étude du Diabète LAB sur les lecteurs de glucose en continu, la Fédération avait pu démontrer à quel point ces dispositifs pouvaient changer le quotidien des personnes y ayant recours. La piqûre au bout du doigt a ainsi été progressivement remplacée par le « scan » désormais ancré véritablement dans le quotidien. À l’époque, la Fédération s’était battue pour faire entendre aux autorités la nécessaire prise en charge de l’innovation : elle avait notamment défendu devant la Haute Autorité de Santé les effets bénéfiques du produit et présenté les attentes des patients. L’annonce du remboursement de ce produit a ainsi constitué une victoire immense. Elle fait désormais partie de l’histoire intégrante de la Fédération.